

## Information

### **Mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeune sur le territoire de la communauté de communes Landerneau - Daoulas**

Depuis le 01 mars 2022, le contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la garantie jeunes. L'inspiration reste la même : proposer un accompagnement individualisé et intensif aux jeunes en alternant accompagnement individuel et ateliers collectifs.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes inscrits à la Mission locale de 16 à 25 ans (ou 29 ans pour les bénéficiaires d'une RQTH).

Qui sont ni en études, ni en formation, ni en emploi à temps plein et souhaitant renforcer les opportunités d'accéder à des situations d'emploi , formation, stages, reprise d'études, création d'entreprise, service civique etc.

Les jeunes peuvent se voir allouer une allocation mensuelle (variant de 200€ à 500€ selon les situations) le temps de l'accompagnement CEJ pour encourager les démarches d'insertion socioprofessionnelle.

Pour plus de renseignements , contacter la mission locale

**Antenne de Landerneau** : 02.98.21.52.29 / [landerneau@mission-locale-brest.org](mailto:landerneau@mission-locale-brest.org)

Du lundi au vendredi sur rendez-vous de préférence

